

II. MESURES MULTILATÉRALES

A. Collaboration canado-coréenne au sein de l'OMC, de l'OCDE, de l'APEC et des groupes spéciaux

Vue d'ensemble

Les deux gouvernements ont reconnu que, compte tenu de l'évolution constante du contexte économique mondial, il leur faut travailler en étroite collaboration pour s'adapter plus efficacement aux nombreux changements auxquels ils doivent faire face.

Compte tenu de son mandat, plutôt que d'essayer de concilier les points de vue des deux gouvernements sur des aspects spéciaux dans un forum multilatéral donné, le GTPSCC a choisi d'établir un cadre institutionnel favorisant la préparation et la consultation par les deux gouvernements au cours de processus multilatéraux de prise de décision, dans les domaines et pour les sujets qui les intéressent tous deux.

Les deux gouvernements ont également convenu de l'utilité de traiter dans un contexte bilatéral les diverses questions à l'ordre du jour mondial (présentées en annexe du présent document) à divers paliers d'échanges dans le cours de la collaboration. Dans un premier temps, la priorité sera donnée à l'*antidumping* et aux services financiers, deux aspects apparentés aux relations bilatérales.